

## Fiche technique

Le lieu et les conditions d'organisation de la résidence et de la balade spectacle étant primordiaux pour leurs bons déroulements, nous vous demandons d'être extrêmement vigilant lors de la préparation.

Pour toutes questions d'ordre pratique et technique, contactez Didier :  
**Tél : 06 72 08 37 99 - Mail : [compagnie@noctilus.org](mailto:compagnie@noctilus.org)**

### Avant la résidence :

- **Préparation / Coordination** : minimum 3 mois avant le début de la résidence.
- **Prévoir une rencontre** pour le choix de l'itinéraire et des lieux scéniques. Ce choix se fera en fonction des qualités acoustiques (silence, écho...), des sites patrimoniaux, de l'adaptabilité des espaces spectateurs/acteurs et de la possibilité d'accès d'un véhicule léger à proximité. Il peut également être envisagé d'ouvrir exceptionnellement des lieux privés pour accueillir un arrêt (ouverture au public de 30 à 45 mn maximum).
- **A prévoir pour la veille de la résidence** : L'accueil de l'équipe artistique et un temps de rencontre / de travail avec les personnes chargées de l'accueil et de l'organisation (présentation, coordination...).

### La résidence :

- **Équipe artistique** : de 2 à 6 artistes pluridisciplinaires en fonction des différents détails de votre projet (compétences artistiques attendues, nb de représentations, jauge...).
- **Temps de résidence** : 4 jours répartis en 3 jours consécutifs de créations et d'accueil du public et une journée de répétition générale et représentation.
- **Les horaires** : de 9h00 à 18h00.
- **Choix du lieu** : une grande salle chauffée aux dimensions assez grandes pour y accueillir le public avec un nombre de chaises suffisant.
- **Dans la salle les besoins en équipements sont les suivants** : 6 tables, 12 chaises, 6 bouteilles d'eau, 1 miroir, 2 thermos, le nécessaire pour faire et boire du café et du thé, des gobelets, des fruits frais et secs. Prévoir également un éclairage et un chauffage adapté ainsi que des sanitaires.
- **Prévoir les repas et l'hébergement des artistes** à proximité du lieu de résidence (possibilité chez l'habitant).
- **La clé de la salle** sera remise à l'équipe artistique dès son arrivée et rendue à l'organisateur avant le départ.

### Les accueils en résidence :

- **Public concerné** : tout public, professionnels de l'éducation, de l'animation, du livre, associations socioculturelles, établissements scolaires, éducation spécialisée, EHPAD, centres de loisirs, crèches, IME/CAT, entreprises...
- **Accueil du public** : dans leur structure ou dans la salle de résidence, de 1 à 2 séances par jour (30 à 45mn chacune en tout début ou en fin de journée).
- **Jauge** : de 10 (ateliers, sensibilisations, médiations...) à 35 personnes (animations pédagogiques, rencontres, lectures...).
- **Le nombre total de séances** : sur 3 jours varie de 6 à 25 en fonction du nombre d'artistes en résidence (ils peuvent intervenir en même temps, séparément, pour des publics différents).
- **Répétitions publiques** : possibilité d'en organiser une ou plusieurs (invitation tout public ou séances scolaires) autour de la démarche de création.

## Fiche technique

### La balade spectacle :

- **Durée (hors temps de marche) :** environ 1h20 (réparti en 4 arrêts de 20 mn chacun).
- **Choix de l'itinéraire:** de 1 à 6 km (tout public), de 6 à 10 km (randonneurs) en boucle (prévoir un lieu de repli en cas d'intempérie).
- **Accès véhicule** léger sur les arrêts pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.
- **Encadrement du public :** de 5 à 10 bénévoles équipés de gilets de sécurité.
- **Sécurité du public :** prévoir un balisage de sécurité (bandes rouge et blanche) d'éventuels passages accidentés ou périlleux.
- **La mise à disposition de loges** (salle fermant à clé à proximité du point de départ, voire des lieux scéniques).
- **Les représentations sont prévues en plein jour**, en après-midi ou début de soirée (en fonction du coucher du soleil). Toutefois, il est possible de finir les 2 derniers arrêts à la tombée de la nuit (pour toute installation technique lumière, contacter la C<sup>ie</sup>).